

Procès-verbal de la réunion du Groupe consultatif sur le taux CORRA

Réunion virtuelle – 16 avril 2026, de 11 h à 11 h 30

1. Mot d'ouverture

Un représentant de la Banque du Canada (la Banque) présente la nouvelle présidente du Groupe consultatif : Cherry Li, chef, Opérations de pension au Canada. Dans son rôle actuel de gestionnaire du financement garanti par des titres à revenu fixe en dollars canadiens à BMO, M^{me} Li a acquis une vaste expertise des marchés où s'échangent ces titres. Avant de s'installer au pupitre de pensions, elle a occupé divers postes au sein de l'entreprise, notamment dans les domaines de la gestion de la trésorerie et des bilans ainsi que des ventes sur les marchés monétaires.

La présidente souhaite la bienvenue aux membres.

2. Le point sur le taux CORRA

Un représentant de la Banque fait un exposé sur les tendances récentes en matière de fixation du taux CORRA. Il souligne que depuis la dernière réunion du Groupe consultatif, le taux CORRA s'est le plus souvent établi entre 2,25 et 2,30 %. On a toutefois observé des points de pression, avec des taux plus élevés en fin de mois. Les mois de janvier et mars marquaient la fin d'un trimestre pour certains courtiers du marché des pensions tandis que des obligations du gouvernement du Canada sont arrivées à échéance le premier jour de février, mars et avril. La moyenne du volume tronqué des opérations admissibles pour le taux CORRA était de 35 à 45 milliards de dollars. Les soldes de règlement ont généralement fluctué vers le haut de la fourchette estimée par la Banque en régime permanent, qui va de 50 à 70 milliards de dollars. Après avoir atteint un sommet à la fin de 2025, l'encours des opérations de pension à plus d'un jour et de l'adjudication du matin des soldes du receveur général (en proportion des soldes de règlement) a recommencé à augmenter graduellement. Le représentant mentionne également que le nouveau volume minimal d'opérations pour le calcul du taux CORRA a été publié le 27 février sur le site Web de la Banque.

Il termine en rappelant aux membres que la Banque a annoncé qu'elle se joindra au Service canadien de gestion des garanties (SCGG), une plateforme tripartite, pour ses opérations de pension sur le marché intérieur d'ici le début de 2027. La Banque compte aussi adhérer à la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC) pour que ses opérations de pension soient compensées de manière centralisée, après que TMX aura terminé ses investissements visant à moderniser ses services de compensation centrale en vue de leur adoption par un plus large éventail de participants au marché.

3. Divers

La présidente communique aux membres qu'une fois le réexamen de la méthode de calcul du taux CORRA terminé, les réunions du Groupe consultatif recommenceront à avoir lieu deux fois par année. La prochaine réunion se tiendra en octobre 2026.